

**Assurance de base :
la Chambre basse veut exclure
la médecine complémentaire**



**« La Suisse
doit conserver
son rôle de
précurseur. »**

Tido von Schoen-Angerer

Amaigrir l'assurance de base – non!

Le Conseil national demande à une faible majorité de retirer la médecine complémentaire du catalogue des prestations de l'assurance de base et de créer un droit d'option. La Fédération de la médecine complémentaire s'y oppose fermement, car cela enfreint le principe de solidarité en matière d'assurance-maladie.



Un grand travail au Parlement fédéral

La Fédération de la médecine complémentaire, la Fedmedcom, fournit un intense travail de lobbying au Parlement fédéral pour défendre les médecines complémentaires. Un exemple actuel : avant la votation sur la motion Nantermod qui demande un droit d'option dans l'assurance obligatoire des soins (cf. article principal), la Fedmedcom a adressé une lettre aux parlementaires pour leur recommander le rejet de la motion et leur fournir des arguments.

La Fedmedcom a un lien direct avec le Parlement grâce à sa co-présidente, la députée au Conseil des États Franziska Roth (PS, Soleure). Celle-ci préside aussi l'intergroupe parlementaire Médecine complémentaire qui s'engage pour la coopération entre les médecines conventionnelle et complémentaire, pour la promotion de l'enseignement et de la recherche et pour de bonnes conditions cadres de production et de remboursement des médicaments de médecine complémentaire en Suisse.

Le Conseil national a adopté d'un cheveu, le 11 septembre, une motion de Philippe Nantermod (PLR/VS) qui demande que toute personne puisse choisir si elle veut ou non un remboursement par sa caisse-maladie des prestations médicales de médecine complémentaire. La Chambre basse s'est laissée embobiner par l'auteur de la motion qui a déjà lancé à plusieurs reprises des interventions contre les médecines complémentaires. Nantermod prétend, par exemple, que l'efficacité de la médecine anthroposophique, de l'homéopathie classique, de la phytothérapie et de la médecine traditionnelle chinoise (MTC), y compris l'acupuncture, ne peut pas être prouvée scientifiquement. Cette assertion péremptoire est fautive : il y a de fait peu de recherches sur des systèmes entiers comme les médecines complémentaires ou la médecine générale, mais il existe de bonnes preuves scientifiques pour de nombreuses pathologies. « Ce qu'il faudrait, ce sont des prescriptions légales sur la bonne manière de prouver l'efficacité de l'ensemble des thérapies et méthodes remboursées par l'assurance obligatoire des soins », dit Martin Bangerter, co-président exécutif de la Fédération de la médecine complémentaire Fedmedcom.

Un droit d'option inapplicable

L'assurance obligatoire des soins (AOS) prend en charge, depuis douze ans, les coûts des prestations médicales de médecine complémentaire. Une décision prise par le peuple en 2009, en une votation populaire, par 67 pour cent des voix. Le Conseil fédéral propose au Parlement de rejeter la motion Nantermod, un droit d'option pour certaines prestations dans l'assurance de base étant contraire à l'obligation

de s'assurer. « Les prestations optionnelles ne seraient plus obligatoires ni, partant, supportées solidairement par toute la population », écrit le Conseil fédéral dans sa prise de position. Et, effectivement, rendre des choix possibles dans l'assurance de base enfreindrait le principe de solidarité de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaMal). Le fait que tous les assurés payent solidairement pour l'ensemble des prestations de l'assurance de base, même s'ils n'y ont pas recours eux-mêmes, garantit l'équité médicale : « Toute personne ne peut pas se payer une assurance complé-

« La diversité thérapeutique est essentielle pour le succès des traitements. »

mentaire et les personnes malades ou âgées n'ont même pas le droit d'en contracter une », dit Franziska Roth, députée au Conseil des États et co-présidente de la Fedmedcom.

Les médecines complémentaires essentielles au succès thérapeutique

Pour les groupes vulnérables, tels, par exemple, les femmes enceintes ou les enfants, pour lesquels il n'existe guère d'alternatives ou alors seulement des traitements médicamenteux avec un potentiel considérablement plus élevé de risques, les médecines complémentaires médicales constituent le premier choix (voir à ce sujet l'entretien avec Tido von Schoen-Angerer). En cas de polymédication, l'utilisation de médecines complémentaires peut aussi s'avérer indiquée afin d'éviter des interac-

tions et des effets secondaires. La diversité thérapeutique est essentielle pour le succès des traitements, car toutes les méthodes n'agissent pas de la même manière sur tout le monde.

La motion Nantermod, qui doit encore passer au vote du Conseil des États, ne permet même pas de réduire l'explosion des coûts de la santé : les prestations de médecine complémentaire coûtent 18 millions par année à l'AOS¹, ce qui signifie 17 centimes dans la prime mensuelle de chaque assuré.

La médecine intégrative en cabinets et hôpitaux

Les médecines complémentaires sont devenues un pilier incontournable de la prise en charge médicale en Suisse. Leurs méthodes sont pratiquées sur tout le territoire par des médecins avec une formation complémentaire correspondante, dans des cabinets et des cliniques – sous forme d'une médecine intégrative qui combine les meilleurs traitements des médecines conventionnelle et complémentaire. Dans plusieurs hôpitaux universitaires, traitement des patients et projets de recherche vont de pair : Bâle, Berne, Lausanne et Zurich ont fondé des instituts de médecine complémentaire. Et l'article constitutionnel a posé les bases de diplômes fédéraux en naturopathie et en thérapie complémentaire : des milliers de professionnels certifiés exercent aujourd'hui dans ces branches et l'affluence aux cursus d'étude est grande.

L'importance des médecines complémentaires augmente aussi au niveau international. L'Organisation mondiale de la santé OMS a organisé pour la première fois en 2023 un sommet sur la médecine traditionnelle et complémentaire et relève son importance pour la couverture sanitaire universelle². Et le marché pour les produits et prestations des médecines alternatives et complémentaires croît de manière exponentielle – en Europe, de 33 milliards de dollars US en 2021 à une prévision de 125 milliards en 2028³. Au vu de ces évolutions, il est essentiel que les adversaires de la médecine complémentaire ne trouvent pas de majorité au Conseil des États.

Lukas Fuhrer, rédacteur de Millefolia

Sources:

- 1 <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/statistiken-zur-krankenversicherung/statistik-der-obligatorischen-krankenversicherung.html>
- 2 <https://www.who.int/news-room/events/detail/2023/08/17/default-calendar/the-first-who-traditional-medicine-global-summit>
- 3 <https://www.researchandmarkets.com/reports/5516249/europe-complementary-and-alternative-medicine>

« 97 pour cent des pédiatres sont sollicités pour de la médecine complémentaire »

Tido von Schoen-Angerer soigne, dans son cabinet genevois, des enfants par médecine intégrative. Dans son activité de chercheur, il travaille, entre autres, pour l'OMS.

Tido von Schoen-Angerer, 97 pour cent des pédiatres suisses indiquent, dans une enquête, avoir déjà reçu des demandes de parents pour des traitements de médecine complémentaire¹. Un signe de la grande confiance en cette médecine ?

Oui, l'intérêt et la confiance sont grands. De nombreux parents souhaitent les traitements les plus naturels et doux pour leurs enfants. Les jeunes parents spécialement essaient d'avoir un mode de vie durable ; cela concerne aussi la médecine et des produits naturels fabriqués en économisant les ressources.

Le Conseil national veut rayer les médecines complémentaires de l'assurance de base. Qu'en dites-vous ?

Ce serait complètement à contre-courant de la stratégie de l'Organisation mondiale de la santé, et des expériences de ces dernières années : la population veut la médecine complémentaire, la sécurité de son utilisation est garantie et étudiée. Nous avons, en Suisse, une longue tradition d'herboristerie, mais aussi de rapport général à la nature. Et cette relation homme-nature intégrera de plus en plus notre mode de vie. Je ne crois pas qu'une volte-face en la matière correspondrait à la volonté populaire.

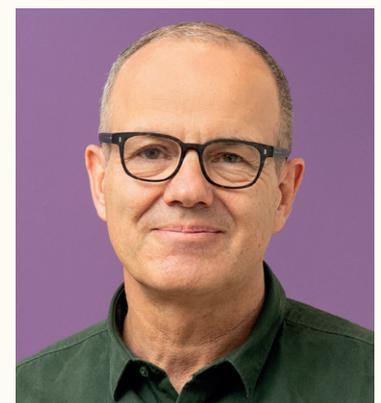
Vous êtes un chercheur qui travaille à l'international : où voyez-vous le plus urgent besoin d'agir pour faire avancer la cause de la médecine intégrative ?

Un des objectifs de la nouvelle stratégie de l'OMS est l'intégration des médecines complémentaires dans les soins de santé : nombre d'hôpi-

taux et de cabinets le font, mais ce n'est pas mis en œuvre partout. Il est extrêmement important pour cela que les médecins acquièrent les connaissances nécessaires lors de leur formation de base. L'OMS définit que l'offre sanitaire doit entrer en matière sur les problèmes médicaux des gens mais aussi sur leurs préférences. Et un tiers de la population veut avoir recours à la médecine complémentaire. D'ailleurs : la Suisse a un rôle de précurseur en Europe pour la médecine complémentaire. Nous devons veiller à ce qu'elle le conserve.

Source:

- 1 <https://smw.ch/index.php/smw/article/view/2632> (dernière consultation : 5.9.24)



Tido von Schoen-Angerer

est pédiatre à Genève. Il est chercheur en médecine complémentaire aux Hôpitaux universitaires de Genève et à l'Hôpital universitaire de la Charité de Berlin, travaille sur le sujet dans différents comités stratégiques internationaux et exécute des mandats pour l'Organisation mondiale de la santé OMS.



**WWW.
millefolia
.ch/fr**

Le portail suisse
d'informations sur
la médecine
complémentaire

Nous luttons pour les médecines complémentaires!

67 pour cent du peuple suisse ont dit oui, en 2009, aux médecines complémentaires dans l'assurance de base. La Fédération de la médecine complémentaire s'engage depuis lors pour que la Confédération et les cantons mettent progressivement en œuvre le mandat constitutionnel. Nous dépendons pour cela de votre soutien – battez-vous avec nous pour établir définitivement la médecine complémentaire dans le système de santé suisse!

Nous avons besoin de votre soutien

La médecine complémentaire est une belle histoire – et nous avons le droit de nous en réjouir, en tant que professionnels qui appliquons quotidiennement ces méthodes, en tant que patients, en tant que soutiens. Mais la résistance est importante, comme le montre la récente décision du Conseil national qui, par une courte majorité, veut supprimer les médecines complémentaires de l'assurance de base. Le soutien du Conseil fédéral nous encourage cependant.

Avec la Fedmedcom et l'intergroupe parlementaire Médecine complémentaire, nous controns les interventions des adversaires et fournissons un grand travail d'information. Nous poursuivons aussi notre travail pour un enseignement adéquat des médecines complémentaires dans la formation, un engagement pris par la Confédération et les cantons. Un grand travail donc, pour lequel nous dépendons toujours de votre soutien – nous sommes heureux de toute contribution, même la plus modeste!



Franziska Roth, co-présidente Fedmedcom et conseillère aux États (PS, Soleure)

Associations membres anthrosana – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie | Association suisse des droguistes ASD | Association Suisse d'Homéopathie | Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire ASMC | Association vétérinaire suisse pour les médecines alternatives et complémentaires | cliniques-integratives.ch | Förderverein Anthroposophische Medizin | Infirmier·ère·s spécialisé·e·s en médecine intégrative ISMI-PSIM | NVS Association Suisse en Naturopathie | Organisation du monde du travail pour la médecine alternative OrTra MA | Organisation du monde du travail Thérapie Complémentaire OrTra TC | Schweizerische Gesellschaft für Ganzheitliche ZahnMedizin SGZM | Société suisse de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie SP MCPhyto | UNION des sociétés suisses de médecine complémentaire | vitaswiss

Bienfaiteurs Alpstein Clinic SA | AMEOS Seeklinikum Brunnen | ASCA fondation suisse pour les médecines complémentaires | Association de Massage Rythmique Suisse AMSR | Association des Sociétés Médicales Suisses d'Acupuncture et de Médecine Chinoise ASA | Association Suisse d'Homéopathie | Association suisse des médecins d'orientation anthroposophique VAOAS | Association Suisse de Shiatsu | Berufsverband der Tierheilpraktiker*innen Schweiz BTS | Biologische Heilmittel Heel GmbH | Biomed SA | Bio-Medica Fachschule Sàrl | Ceres Heilmittel SA | Cranio Suisse® | Dr. B. K. Bose Stiftung | Dr. Noyer SA | ebi-pharm | Förderverein Anthroposophische Medizin | Hanna Amman (personne privée) | H-M-Stiftung | Hänsele SA | Heidak SA | Homéopathie Suisse | Iscador SA | KineSuisse – Association professionnelle de kinésiologie | Klinik Arlesheim | Laboratoire homéopathique D. Schmidt-Nagel SA | Maharishi Ayurveda Products | Max Zeller Söhne | Organisation du monde du travail Thérapie Complémentaire OrTra TC | Paramed SA | Permamed SA | Phytomed SA | Regena SA | Registre de médecine empirique RME | Schwabe Pharma SA | Schweizerischer Verein Homöopathischer Ärztinnen und Ärzte SVHA | Similasan SA | SNE Fondation pour la médecine naturelle et expérimentale | Soins anthroposophiques en Suisse – APIS-SAES | Spagyros SA | Stiftung Sokrates | Swiss Mountain Clinic SA | vita steps | WALA Schweiz Sàrl | Weleda SA

Impressum Fédération de la médecine complémentaire, Amthausgasse 18, 3011 Berne, info@dakomed.ch, www.dakomed.ch, facebook.com/millefolia
Rédaction en chef: Martin Bangertner, Lukas Fuhrer; photos: Miriam Kolmann, Büro Z; conception/mise en page: www.bueroz.ch;
impression: Funke Lettershop AG, Zollikofen

